



Métrologie - Vérification des grandes balances

Déroulement du contrôle

Après avoir examiné les bords du pont-bascule et s'être assuré que rien ne touche entre la plate-forme et le cadre, la balance est mise à zéro avant d'être chargée.

Il s'agit ensuite de vérifier que les angles de la plate-forme, de même que le milieu, c'est à dire tous les points où se trouvent les capteurs électroniques (appelés jauges de contraintes), ne présentent pas d'erreur et sont bien égaux entre eux.

Pour ce faire, le chauffeur-grutier pose 3 000 kg sur un premier angle, les excentrations se contrôlent au dixième de la charge maximale soit dans ce cas 30 000 kg maximum. Les autres points sont vérifiés de la même manière.



La charge du pont-bascule ira jusqu'à 5'000 kg, 10'000 kg puis 15 '000 kg. Un bulletin de pesage est régulièrement imprimé et le résultat consigné dans un protocole de contrôle.

Le grutier procède alors au déchargement de la balance pour reproduire cette pesée avec la masse du poids lourd.

La plate-forme libérée, le camion déchargé est utilisé comme "charge morte" (poids à vide). Pour ce faire, le véhicule est placé sur la balance puis le pont du camion est chargé avec les poids étalons (dont chacun pèse 500 kg) jusqu'à la charge maximale, ici 30 000 kg.



Si le résultat au maximum de la charge est correct, un dernier bulletin de pesage est imprimé.

Les réglages de la balance sont protégés par un plomb ou une vignette rouge de vérification comportant le sigle du canton (GE+1) qui garantit la conformité de l'appareil de mesure.

Si l'appareil n'est plus dans les erreurs maximales tolérées, les plombs sont annulés et le propriétaire ou l'exploitant de l'engin de mesurage doit remettre son appareil en état dans les délais imposés par le service. Le pont-basculé sera alors à nouveau vérifié.

Tous les ponts-basculés mis en service dans le pays doivent être autorisés par l'Office fédéral de métrologie qui désigne aussi l'emplacement des scellés permettant de garantir l'exactitude de l'appareil après le contrôle, au moyen d'un plomb ou une vignette de vérification.